

Conseil du 20^e arrondissement du 2 novembre
Sur proposition de Danielle Simonnet et Laurent Sorel

Vœu relatif à la célébration des 150 ans de la Commune de Paris

Considérant que nous célébrerons de mars à mai 2021 les 150 ans de la Commune de Paris,

Considérant que le 20^e arrondissement, plus que tout autre, porte la Commune dans son histoire, et en a été un des lieux principaux et son dernier rempart,

Considérant les propos du Maire du 20^e Éric Pliez le 12 septembre lors de la table ronde sur la démocratie locale au Carré Baudouin : “le 20^e c’est la Commune et le mur des fédérés”,

Considérant que la Commune a été un moment fort d’expérimentation démocratique, d’implication des habitant.es de Paris dans les décisions de leur cité, de justice sociale, d’égalité entre les femmes et les hommes, de droit au logement, que tous ces enjeux résonnent très fortement dans la période que nous vivons, ce qui doit nous encourager à en favoriser la transmission et la connaissance par le plus grand nombre, et à nous en inspirer,

Considérant que les associations qui célèbrent et font vivre la mémoire de la Commune (Les Amis de la commune, Printemps 1871, Faisons vivre la commune) ont préparé ensemble un programme très complet et ambitieux d’événements (conférences, visites, expositions, spectacles, fresques, etc.), entre mars et mai 2021,

Considérant qu’elles ont demandé depuis 2 ans à la Mairie du 20^e de se voir allouer le Carré Baudouin et/ou des salles en mairie du 20^e, pour organiser ces événements,

Considérant les intellectuels et les artistes qui pourraient être associés à ces événements, tels qu’Eloi Valat, Jacques Tardi ou encore Ernest Pignon Ernest,

Considérant qu’un événement aussi central que les 150 ans de la Commune devrait se voir attribuer un lieu important de la vie culturelle de notre arrondissement, tel que le carré Baudouin ou la mairie,

Considérant qu’il est également très important pour transmettre la mémoire de cet événement, d’enseigner aux jeunes, et notamment aux collégiens qui l’étudient dans le cadre de leur programme scolaire, la mémoire de la Commune, ce qui est déjà fait dans un des collèges du 20^e mais mérite de s’étendre,

Considérant qu’il serait enfin souhaitable que cette célébration des 150 ans soit l’occasion de concevoir, de manière durable et en lien avec les associations précitées, un parcours historique sur la Commune de Paris qui mettrait en lumière les principaux lieux et événements de la Commune dans l’arrondissement, de même qu’une réflexion approfondie, citoyenne et fédératrice sur les enjeux d’une véritable démocratie participative,

Sur proposition de Danielle Simonnet et Laurent Sorel, le conseil du 20^e arrondissement émet le vœu :

- **que certaines salles du Carré Baudouin (amphithéâtre, hall) et/ou de la mairie du 20^e soient mises à disposition des associations qui célèbrent la mémoire de la Commune, en fonction de leurs demandes, pour qu'elles y organisent les événements qu'elles ont préparés afin de célébrer dignement les 150 ans de la Commune ;**
- **que soit envisagée, en lien avec les collèges de l'arrondissement qui le souhaitent, l'organisation d'expositions temporaires et d'interventions de ces associations dans les collèges du 20^e ;**
- **qu'à l'occasion de ces 150 ans, soit conçu, en lien avec les associations, un parcours historique permanent reliant et mettant en lumière les principaux lieux et événement de la Commune dans le 20^e.**